

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Mars

## Banquet de Nogent-le-Rotrou

(Suite)

### Autorité et responsabilité gouvernementale

C'est ainsi que, sous les apparences du régime parlementaire, nous sommes insensiblement arrivés à une incroyable confusion entre ce qui relève de la délibération et ce qui concerne l'exécution, entre ce qui appartient aux Chambres et ce qui est le rôle du gouvernement.

Certes, dans une démocratie libre, un gouvernement ne peut avoir d'autre autorité que celle qu'il puise dans la volonté générale, et celle qu'il exerce sous sa responsabilité contrôlée. Mais ce n'est pas à dire qu'il ne doit être que l'instrument passif des caprices populaires et des poussées de l'opinion. Il a, comme tout mandataire et tout administrateur, ses obligations, ses charges, ses devoirs de gestion active et clairvoyante. Il est tenu de rendre compte de ses actes, mais il a le droit d'agir. Il ne doit pas s'arroger vis-à-vis du pays ou des Chambres, une mission de haute tutelle, mais il faut cependant qu'il ait conscience de l'autorité dont il est le dépositaire et qu'il ne la laisse pas s'affaiblir.

Le gouvernement actuel, dont nous nous flattons d'être, en toute indépendance, des amis loyaux et fidèles, a beaucoup fait déjà, sous la direction de M. Méline, pour relever et raffermir l'idée d'autorité, contre-partie complément logique de l'idée de responsabilité. Il a eu raison. Si nous ne voulons pas glisser rapidement à l'anarchie administrative et sociale, préface ordinaire des révolutions et des dictatures, nous ne saurions défendre avec trop d'ardeur ces prérogatives gouvernementales qui, loin d'être incompatibles avec les libertés publiques, en sont, dans une démocratie républicaine, la sauvegarde indispensable.

Exécuter et faire respecter les lois, maintenir l'ordre matériel, voilà sans doute la tâche élémentaire d'un gouvernement, mais ce n'est pas assez qu'il la remplisse. Il faut qu'il donne au pays entier l'impression d'une autorité soutenue et d'une administration

vigilante, que son action se fasse sentir dans la marche de tous les services publics, qu'il assure le fonctionnement régulier de tous les organes politiques, qu'il maintienne fermement parmi ses serviteurs la discipline et l'harmonie.

Aucun républicain ne peut songer à porter atteinte à la liberté de conscience des fonctionnaires, ni à méconnaître leurs droits individuels. Mais l'Etat leur assure des avantages, traitements et pensions, que n'ont pas les autres citoyens, et il est juste qu'il leur fasse payer ces privilèges par l'acceptation contractuelle des règles hiérarchiques.

### La politique du progrès républicain

Qu'est-ce cependant, messieurs, que tout cela, administrer, diriger, gouverner ? Ce n'est encore que mettre en bon état le mécanisme politique, et cette besogne préparatoire accomplie, l'essentiel reste à faire, puisqu'il reste à déterminer comment, dans quel sens, pour quel objet, ce mécanisme devra manœuvrer.

Sous des étiquettes souvent trompeuses, sous des appellations variables et équivoques, trois politiques principales sont au prises et se disputent inégalement la victoire. A une extrémité de l'horizon, c'est la politique de résistance, de conservation étroite et égoïste, de réaction froide et calculée contre toutes les revendications populaires. A l'autre extrémité, c'est la politique de la violence et de la destruction, celle qui n'attend d'amélioration que d'un bouleversement total et qui, jetant un défi à l'histoire de la civilisation, met l'espérance du progrès dans l'abolition de la propriété individuelle.

Ce n'est point, par bonheur, dans ces prétentions extrêmes et contradictoires que se trouve l'opinion dominante du pays.

La politique qui répond aux aspirations et aux besoins de l'immense majorité de nos populations laborieuses, c'est celle qui proclame que l'avènement des démocraties et la reconnaissance des libertés civiles, conquêtes définitives de l'esprit moderne, seraient des progrès constitutionnels illusoire, s'ils étaient sans suite et sans lendemain ; c'est celle qui ne se repose jamais, satisfaite sur les résultats acquis et qui poursuit sans lassitude un idéal de justice

et de solidarité ; c'est celle qui tend à favoriser, dans l'ordre social, le développement de la personnalité humaine ; celle qui voit et cherche le mieux, non pas dans l'organisation collectiviste, mais dans l'accession du plus grand nombre à la libre propriété ; celle enfin qui, travaillant de bonne foi à améliorer le sort matériel de tous, ne place cependant pas l'objet des civilisations dans la seule augmentation de la richesse générale, mais aussi et surtout dans la culture intellectuelle et dans l'élévation morale des citoyens.

Le parti de la résistance et celui de la révolution seraient, messieurs, dans un pays libéral et éclairé comme la France, des minorités négligeables si, dans des circonstances troubles, ils ne faisaient pas accidentellement l'un et l'autre des recrues alternatives.

D'une part, un sentiment singulier, qui participe à la fois de l'amour-propre et de la faiblesse, que M. Deschanel a un jour si justement appelé la peur de ne point paraître assez avancé, précipite vers les violents des hommes de tempérament plus modéré qui, sous la conduite de quelques habiles, prennent l'avant-garde inconsciente du désordre et deviennent à leur insu les fourriers de la Révolution.

D'autre part, l'inquiétude et l'irritation des intérêts menacés jette trop souvent dans une défensive entêtée des esprits qui, s'ils se laissent aller à leurs aspirations naturelles, apporteraient peut-être un concours efficace à l'évolution sociale d'une société démocratique.

C'est de ces doubles désertions, messieurs, qu'il faut préserver la France républicaine. Le parti progressiste doit avoir pour devise : « Ni hésitation, ni imprudence ; ni recul, ni aventures. »

### La Méthode et l'Esprit

Le champ qui est ouvert à son activité n'est pas seulement immense ; il est indéfini et illimité, car il n'y a pas de réformes qui n'en appellent de nouvelles, et il n'est pas permis, dans les questions humaines, de caresser le rêve d'une perfection stationnaire. Le mouvement et l'action sont les lois de la politique, mais mouvement ordonné et action réfléchi.

Le difficile n'est pas d'aligner sur le pa-

pier une longue série de vœux législatifs.

Ces nomenclatures ne sont d'ordinaire que les futurs bilans de faillite des promesses électorales. Ce qui est à la fois moins aisé et plus nécessaire, c'est d'apporter dans l'étude quotidienne des problèmes successifs qui dérivent du cours normal de la vie politique, cette communauté d'esprit et de sentiment, qui, beaucoup plus que l'identité menteuse des formules, donne aux partis leur force et leur cohésion.

Cette unanimité de résolutions, cet accord spontané sur les principes directeurs, ne vont pas sans le sacrifice de quelques préférences particulières à la volonté générale.

Personne ne doit perdre de vue les idées maîtresses autour desquelles se fait l'union.

Aux chefs de prendre, sans coupable timidité, l'initiative et la responsabilité des décisions importantes, de ne pas emprunter un semblant d'autorité à des expédients et à des mesures occasionnelles, de suivre courageusement une politique d'avenir, à hautes et longues visées. A tous, de comprendre que, sans organisation, sans discipline, sans méthode, sans esprit de suite, un parti, si généreuses que soient ses dispositions, est fatalement voué aux tergiversations, au désarroi et à l'impuissance.

Voulez-vous, messieurs, un exemple bien frappant des graves dangers de la politique au jour le jour, et de la nécessité d'une politique rationnelle ? Considérez un instant la question fiscale qui préoccupe et passionne à si juste titre les esprits les plus divers. Elle a deux façons qui, d'un point de vue élevé, s'unissent et se confondent ; c'est, d'une part, l'intérêt du budget lui-même et tout ce qui s'y rattache : trésorerie, crédit public, sécurité nationale ; d'autre part, l'intérêt individuel des contribuables et tout ce qui peut le compromettre ou le ménager : Organisation de l'assiette et de la perception des impôts.

Une politique attentive et prévenante devrait tout subordonner, dans la question financière, aux deux solutions correspondantes ; la solidité de l'équilibre et la justice dans la répartition des charges publiques. Et comme l'expérience prouve qu'il est le plus souvent difficile de corriger les inéga-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 7

## LE DERNIER COMMANDEUR

PAR MARIUS PRACY

### DANS LA FORÊT

— Non pas autant que vous le pourriez croire. Madame de Vilenette est, en effet, un peu obséquieuse auprès de moi ; mais si elle comptait prendre empire sur mon cœur, elle a fait fausse route.

— Il vous est loisible de vous exprimer ainsi à son endroit ; cependant vous ne serez pas surpris de me voir rester incrédule.

— A votre aise, Marguerite. Néanmoins il serait plus logique d'admettre que si j'étais libre, je n'aurais pas hésité dans un choix entre vous et elle.

M<sup>lle</sup> de Guirandol, dont l'amour allait s'exaltant dans ce tête à tête au fond des bois, prit ces dernières paroles pour l'aveu d'un retour de celui qu'elle aimait ; d'un bond elle se précipita à son cou et lui couvrit le visage de baisers et de larmes.

Le Commandeur, épuisé par la longue lutte de son âme, se défendit à peine de ses étrein-

tes ; seulement il était devenu pâle et à demi anéanti.

Quant à Marguerite, elle balbutiait des mots que les sanglots entrecoupaient en foule.

— Vous seriez un monstre, Henri, de m'abandonner, de me repousser encore... Si Dieu s'opposait à notre amour, il ne vous aurait pas mis sur ma route ; dans sa bonté, il eût éteint le feu qui me dévore... Ne me demandez plus de m'enfuir, de revenir au monastère... Je veux vivre ici aussi longtemps que vous y coulez vos jours... Je serais discrète et prudente, Henri... Vous n'aurez pas à souffrir de mes obsessions... Il suffira que je vous aperçoive quelquefois... je serai contente de si peu, heureuse d'un regard de vous... Ou si vous craignez que notre secret ne soit découvert, nous irons tous deux bien loin... là bas dans quelque site paisible des vallons Suisses... en Italie où le printemps succède au printemps, je vous suivrai au bout du monde, Henri, et tout climat me sera propice que vous aurez choisi pour m'y conduire et y partager votre existence.

— Marguerite ! reprit le Commandeur d'une voix lamentable, trêve à vos propositions, qui sont indignes de vous et de moi... je vous en supplie, éloignez-vous d'ici... Prenez garde que votre insistance ne fasse naître chez moi un sentiment qui n'y est pas encore... Jusqu'ici vous m'avez été sympathique, car je vous plaignais... N'éveillez pas la répulsion, le dégoût et la haine.

M. de Cartelanin, un moment troublé, anéanti, reprenait le dessus.

Marguerite comprit que la mesure serait bientôt comble. Elle mit fin à l'étreinte dont elle lassait le chevalier de Malte, s'écarta de quelques pas, chancelante et brisée par l'orage qu'elle avait soulevé.

— Pardonnez-moi, Henri ? murmura-t-elle. J'étais si heureuse de vous revoir que j'ai franchi les limites permises...

— Ne me parlez plus ainsi et disons-nous adieu !

— Adieu ! Jamais ce mot s'adressant à vous ne viendra sur mes lèvres. Au revoir, Henri ! au revoir !

Elle s'éloigna lentement, à reculons, les yeux fixés sur le Commandeur.

Au moment où elle allait refermer la porte sur elle, d'un geste douloureusement résigné elle envoya du bout des doigts un baiser à celui qu'elle aimait comme les Saints aimaient leur Dieu.

### FLEUR D'AVRIL

En l'année 1786, M. de Guirandol avait hérité à Cahors de quelques rentes et d'un hôtel que lui avait laissé en mourant un oncle par alliance. Or, le testament rédigé de façon à présenter sur un point une obscurité impénétrable, avait donné lieu, de la part d'un légataire, à un procès qui menaçait de s'éterniser.

Le baron, à qui ses relations et la direction de sa grosse fortune enlevaient les moyens de s'occuper de cette affaire, avait envoyé dans cette ville son fils Jean, avec la mission de hâter le résultat devant la justice. La détermination, du reste, était d'autant mieux

justifiée que les goûts de son fils étaient naturellement portés vers l'étude des questions juridiques, et qu'il avait toute confiance aussi bien dans l'activité que dans les aptitudes de ce dernier.

L'hôtel dont nous parlons faisait partie de la longue file des maisons qui bordaient les anciens fossés de Cahors. La façade principale, tournée vers la grande route royale, était embellie d'une terrasse ombragée de clématites, pendant que le côté opposé dominait l'interminable rue Foudue.

Désireux de se tenir à l'écart du bruit qui montait de la voie où circulaient incessamment les lourdes diligences, Jean avait installé son cabinet de travail dans une chambre coquette s'ouvrant sur l'étroite rue que nous venons de nommer.

Là d'ailleurs était la magnifique bibliothèque de son oncle ; toute remplie de livres rares et d'éditions splendidement illustrées, au premier rang desquelles figurait celle des *Fermiers généraux* des Contes de La Fontaine. Depuis Villon jusqu'à Voltaire et Jean-Jacques Rousseau en passant par le siècle de Louis XIV, les chefs-d'œuvre du génie français avaient leur place dans les rayons tapissés de soie grise et protégés de la poussière par des boîtes sculptées. En outre, des rideaux vert sombre qui, derrière les vitres, protégeaient la fraîcheur des reliures, montraient combien l'oncle défunt avait aimé ces trésors de l'esprit humain.

Jean se complaisait à feuilleter les ouvrages tombés sous sa main grâce à la générosité du

lités fiscales, sans amortir par des dégrèvements le contre-coup des déplacements d'impôts, il faudrait vouloir, avec persévérance, préparer les dégrèvements par les excédents de recettes, et les excédents de recettes par les économies. Voilà la grande ligne sur laquelle tout le parti républicain progressiste devrait marcher, mais combien de fois n'arrive-t-il pas qu'avec les meilleures intentions du monde, les uns ou les autres s'égarent dans des chemins de traverse ? Pour pratiquer des économies durables, il y aurait d'abord à s'imposer une règle inexorable de conduite, qu'on n'inclinerait pas, sans cesse, devant les sollicitations d'intérêts particuliers ; il y aurait ensuite à adopter et à exécuter un plan général de simplifications administratives, sans le laisser dériver par les plaintes ou déchirer par les menaces.

Certains hommes politiques ressemblent, messieurs, à ces voyageurs que, suivant un mot célèbre, les arbres empêchent de voir la forêt. Les branches les plus voisines leur masquent la vue d'ensemble, et ils ne remarquent même pas toujours que ce qu'ils prennent pour la grande masse de la végétation, ce sont des plantes mortes et des rameaux pourris.

Il ne servirait à rien pour un parti de s'assigner un but, de se créer une doctrine, de se donner une raison supérieure d'exister et d'agir, s'il ne savait ensuite, dans l'application, suivre fidèlement les grandes lignes qu'il s'est tracées, négliger les accidents, éliminer les détails et éclairer les moindres de ses actes à la lumière des principes qu'il professe.

Autant il serait fou de vouloir plier les faits à des conceptions purement théoriques et de ne tenir compte ni des circonstances ni de toutes ces forces latentes qu'accumulent dans une société le temps, la race et le milieu ; autant il serait indigne d'un grand parti de n'avoir d'autre système politique que je ne sais quel empirisme ondoyant et capricieux, incapable de discerner ce qui passe et ce qui dure, de dégager la loi du phénomène et de découvrir, sous les apparences, les vérités substantielles.

Nous, messieurs, qui avons dans les droits de la démocratie une foi profonde et indestructible, employons-nous donc, chacun pour notre part, à réaliser, par des efforts ininterrompus, nos idées communes de progrès continu, de progrès fondé sur le développement de la solidarité sociale dans le respect des libertés individuelles. Serrons-nous les uns contre les autres pour franchir ensemble, d'un même bond volontaire, une de ces étapes au bout desquelles l'humanité trouve un peu moins de mal et un peu plus de bien, et qui seront suivies d'autres étapes encore, que parcourront sans cesse les générations aiguillonnées par l'espérance. Si bref que soit notre trajet, il ne sera pas inutile, si nous l'accomplissons sans défaillance, dans le sens de l'avenir. Si bref qu'il soit, il ne sera pas inutile non plus, s'il nous apprend à nous rapprocher, à nous mieux

connaître, à nous mieux aimer et à fortifier, par là, l'unité fondamentale de la patrie.

(A suivre.)

## INFORMATIONS

### Les révélations d'Arton

M. Le Poittevin, juge d'instruction, a commencé lundi l'audition des témoins au sujet de la nouvelle affaire de corruption des fonctionnaires dont les noms ont été prononcés par Arton.

Le magistrat a reçu les dépositions de M. Marius Fontane, ancien secrétaire général de la Compagnie de l'Isthme de Suez ; de M. Siegfried Prosper, banquier ; de l'ancien caissier principal de la maison Kohn-Reinach et de M. Edouard Ducret, ancien directeur du journal *la Cocarde*.

M. Ducret a été entendu au sujet des sommes importantes qui avaient été retirées par Arton.

Ce dernier avait reçu deux chèques, l'un de 959,000 fr., l'autre de 1,130,000 fr., soit au total de 2,089,000 francs des mains de M. de Rainach, qui les avait reçus lui-même de M. Charles de Lesseps. Les chèques étaient au porteur et Arton les a acquittés.

Sur cette somme, Arton a rendu en juillet 1888 530,000 francs.

M. Charles de Lesseps, n'ayant pas voulu recevoir la somme, a engagé Arton à la remettre à M. de Reinach, chose qu'il a faite.

Ce fait a été raconté à M. Ducret par M. Cottu.

M. Bonneau, syndic de la faillite d'Arton, a envoyé, mardi matin, à M. Marion, commissaire aux délégations judiciaires, plusieurs dossiers qui lui avaient été demandés vendredi dernier. On espère y trouver des documents intéressants. Il y a, en tout, une trentaine de factures, mémoires, notes, lettres, etc., et quatre copies de lettres.

M. Marion a apporté ces dossiers dans le cabinet du magistrat instructeur.

### Les navires allemands explorant nos côtes

Cherbourg, 16 mars.

Samedi soir, le *Bouvin*, signalait la présence d'une corvette allemande naviguant toutes voiles dehors, près de nos côtes, et paraissant se diriger vers notre rade. Un corps-mort lui fut préparé et nos pilotes allaient lui offrir leurs services quand, les ayant aperçus, elle força ses feux et disparut dans le nord-est. Quel est ce navire ? Est-ce la frégate allemande *Stein*, arrivée le 12 à Portland et repartie le même jour pour Wilhelmshaven, ou la frégate *Moltke*, partie de Lisbonne le 10 pour le même port ?

Déjà, l'an dernier, en quittant Plymouth, le *Moltke* avait passé devant Cherbourg et ne s'était fait reconnaître que le lendemain au sémaphore de Gris-Nez.

On est fort intrigué, ici, des fréquentes apparitions des navires-écoles allemands dans nos eaux et du soin qu'ils mettent à s'approcher du port sans y entrer.

### Aux Philippines

On télégraphie de Manille :

Deux mille hommes, sous le commandement du colonel Salcedo, qui avaient reçu l'ordre d'attaquer San Nicolas, ont été conduits le 9 mars, par des guides indigènes, dans une embuscade près d'une forte position des rebelles.

Ces derniers, au nombre de 8,000, ont attaqué les Espagnols et les ont mis en déroute après une lutte corps à corps.

Les pertes espagnoles sont encore inconnues.

### Insurrection cubaine

New-York, 17 mars.

Une dépêche de la Havane au *World*, dit :

Un train portant des troupes espagnoles a été dynamité en traversant un ravin profond au sud de Pantelario (Pinar del Rio). Il y a eu près de 250 tués ou blessés. Les corps de beaucoup de victimes ont été mis en lambeaux. La locomotive et six wagons ont été détruits.

La catastrophe s'est produite à une heure matinale, il y a environ une semaine.

Londres, 17 mars.

Le *Times* publie ce matin le télégramme suivant, daté du 13 mars :

« Quarante mille personnes, femmes et enfants, meurent littéralement de faim dans les villes de la province de Pinar del Rio, où elles sont enfermées par ordre du général Weyler. »

### Terrible explosion au Creusot

Mardi matin, à huit heures, aux aciéries Bessemer, un four rotatif, dans lequel se trouvait du gaz en combustion, a fait explosion. De nombreux ouvriers ont été blessés plus ou moins grièvement. L'un d'eux, Jacques Dubois, père de famille, a été tué sur le coup. Son aide, Antoine Vaillaud, grièvement atteint, ne tardera pas sans doute à succomber. Le contre-maître, ainsi que de nombreux ouvriers, ont été également plus ou moins grièvement blessés.

### Tirages financiers

#### Ville de Paris 1865

Lundi matin a eu lieu au Palais de l'industrie le 127<sup>e</sup> tirage des obligations à lots de l'emprunt de la Ville de Paris 1865.

Le numéro 351,425 est remboursé par 150,000 francs.

Le numéro 465,695 est remboursé par 50,000 francs.

Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 10,000 francs :

510,091 — 557,343 — 257,183 — 431,229.

défunt ; il s'oubliait de longues heures à inventer, en quelque sorte, cette collection, qui faisait honneur au parent qui l'avait léguée à son père.

Un jour où, fatigué par la lecture du *Roman de la Rose*, que sa langue vieillie hérissait de difficultés, il s'était accoudé à la croisée donnant sur la rue Fondue, il aperçut en face, logée dans un réduit pauvre, une jeune fille d'une étrange beauté, pareille aux figures angéliques dont les enlumineurs du Moyen-Age ornaient le missel des Reines de France.

Ce fut comme une vision pour Jean, qui se sentit profondément blessé au cœur, et bénit deux fois la mémoire de son oncle et la clause litigieuse de ses dernières volontés.

A partir de ce moment, ses résolutions changèrent. Au lieu de hâter la fin du procès, il songea aux moyens d'en prolonger la durée.

Après avoir vainement lutté contre son amour naissant, il s'était déclaré vaincu.

Le gentilhomme était absolument épris de sa voisine, une fille du peuple.

Il y avait déjà une semaine qu'aux aguets bien des fois, il attendait qu'elle apparût pour s'enivrer de sa vue, et pourtant il ne savait pas son nom et ne connaissait pas même le timbre de sa voix.

Elle, qui, malgré sa jeunesse et son inexpérience des choses, avait la finesse de son sexe, n'avait pas tardé à comprendre que son nouveau voisin l'avait remarquée et la regardait d'un air non indifférent.

Affranchis peu à peu de la réserve timide où ils s'étaient tenus, ils s'envoyèrent d'abord de

discrets sourires, puis ils se saluèrent du geste à leur première entrevue du matin. Finalement au dialogue d'un côté de rue à l'autre, du deuxième étage de l'hôtel à croisées renaissance à la fenêtre modeste de la voisine.

— Quel est votre nom, mademoiselle ? lui demanda Jean.

— Il importe peu, répondit-elle ; on ne m'appelle jamais par mon prénom de baptême.

— Quel est donc celui... ?

— Je n'ose le dire, car c'est un sobriquet.

— Une jeune fille comme vous ne devrait pas en avoir, et en vérité je suis surpris...

— Je partage votre avis, surtout si je considère le surnom qui m'a été appliqué.

— Quel qu'il soit, vous me ferez plaisir de me le dire.

— Je n'ose pas, Monsieur.

— Osez et ne craignez pas que je vous raille comme ceux qui vous ont voulu blesser peut-être.

— Oh ! sûrement on a cru m'être désagréable en m'appelant ainsi, car on me nomme...

— Eh bien, parlez donc.

— *Fleur-d'Avril*.

— Mes félicitations, mademoiselle. Au lieu de maugréer contre l'auteur du sobriquet, je l'en félicite. Avril ne voit pas s'épanouir de fleur plus jolie que vous.

— Ce que vous me dites là, ce compliment, est-il sincère ?

— Oui, certes, et il ne vous exprime pas toute ma pensée.

— Vous êtes bien aimable, Monsieur.

— Vous l'êtes davantage, vous, par le seul

fait d'être ma voisine.

— Le hasard l'a voulu ; mais quel intérêt peut vous inspirer, à vous riche gentilhomme, une fille pauvre comme moi ?

— Plus qu'il ne vous paraît, Fleur-d'Avril, puisque c'est ainsi qu'on vous appelle.

— Je ne m'en serais pas doutée, si vous ne le déclariez vous-même.

La jeune fille à qui s'adressait Jean était d'une condition et d'une naissance bien inférieure à sa propre origine ; cependant il éprouvait en causant avec elle une émotion d'une douceur infinie ; car cet amour naissant était la première idylle qui eût germé dans son cœur. Résolu, cette fois, à lui faire sa confession entière, il attirait peu à peu Fleur-d'Avril sur le terrain propice.

— Je vous parle franchement, continua-t-il. D'ailleurs pourquoi vous dissimulerais-je la vérité ?

— Les jeunes gens, voyez-vous, monsieur, ne sont pas toujours francs, et...

— Est-ce l'expérience qui vous l'aurait appris ?

— Mon Dieu, non, mais je l'ai souvent entendu répéter par d'autres.

— N'en croyez rien. Pour moi du moins je me ferais un crime de manquer de sincérité envers vous, et je vous demande d'agir ainsi vis à vis de moi.

— J'y consens volontiers, d'autant mieux que je ne m'engage pas à grand chose, répliqua-t-elle avec un fin sourire.

— Je sens votre pointe de raillerie, Fleur-d'Avril ; mais c'est mal de me répondre ainsi,

Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 :

96,008 — 95,874 — 447,856 — 418,033 — 200,835.

### Obligations de Suez

Le 115<sup>e</sup> tirage des obligations 5 0/0 de la Compagnie du Canal maritime de Suez a eu lieu lundi à midi.

Le n° 14,183 est remboursé par 150,000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 25,000 francs :

327,916 — 148,322.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 francs :

291,926 — 171,870.

### Bons fonciers 1887

Lundi après-midi a eu lieu au Crédit foncier, le tirage des bons fonciers 1887.

Le numéro 130,337 gagne 100,000 fr.

Le numéro 224,682 gagne 5,000 francs.

## Affaires d'Orient

La Canée, 16 mars.

D'après une dépêche de Candie, les chrétiens auraient massacré 960 musulmans à Sitia ; il paraît certain qu'une trentaine de femmes et d'enfants auraient été massacrés à Daphnés.

### A la Chambre hellénique

Athènes, 16 mars.

Le président communique à la Chambre diverses adresses de sympathie, entr'autres le message des députés français. Cette communication est accueillie par des applaudissements.

M. Delyannis, président du conseil, explique que la mesure de mobilisation de l'armée est motivée par des raisons d'organisation des réserves qui ont été convoquées.

Le ministre de la guerre dépose un projet de loi autorisant la formation d'une légion philhellénique comprenant des volontaires étrangers.

### A Athènes

Athènes, 16 mars.

Un régiment d'infanterie et un bataillon d'evzones, comportant un effectif total de 5,000 hommes, ont quitté Athènes, dans la soirée, se dirigeant vers la frontière.

Une foule immense attendait le passage des soldats dans les rues qu'ils devaient parcourir. Elle les a accueillis avec enthousiasme aux cris de : « Vive la Crète ! Vive la Macédoine ! ». Les soldats répondaient par les cris de : « Vive le Roi, »

Les dames, aux balcons, agitaient leurs mouchoirs et de petits drapeaux. Plusieurs spectateurs pleuraient.

On assure que le régiment du Prince héritier, le seul qui soit encore à Athènes, partira avant le blocus.

### En Macédoine

Londres, 16 mars.

On télégraphie de Vienne au *Daily Chronicle* :

reprit Jean, à qui il tardait d'en venir à ses fins. — Néanmoins pour vous montrer que j'ai bon cœur je vous pardonne et j'ajoute... est-ce que j'achève ? Voulez-vous ?

— Pourquoi pas ? fit la jeune fille, qui feignait d'ignorer le but de Jean et l'avait pourtant deviné.

— Et bien, je vous aime !

### L'IDYLLE

— Fleur-d'Avril était l'unique fille d'un domestique du marquis Isaïe d'Escayrac, dont l'hôtel, situé au quartier des Badernes, présente encore, sur sa vieille façade, des restes de sculptures conçues dans le style le plus pur de la Renaissance. Quant à sa mère, elle gagnait son pain au rude métier de lavandière.

Fleur-d'Avril, venue frêle au monde, s'était toujours ressentie de cette lacune première, et ses parents n'ayant pas voulu mettre sa santé en danger par un travail pénible, lui avaient fait apprendre, grâce aux dames Clairistes, l'art de broder les tissus délicats et riches.

Sauf les heures des maigres repas de famille, elle était donc seule dans le logement qu'elle occupait en compagnie des siens. On conçoit sans peine combien, dans cette situation, elle était livrée à elle-même et à quelles épreuves sa vertu était soumise.

(A suivre.)

Six villages chrétiens ont été pillés par les Arnauts, en Macédoine, près de la frontière serbe.

Vingt-quatre femmes et enfants ont été massacrés.

Trois autres villages auraient été brûlés. On mande de Constantinople au *Times* : Jusqu'à ce jour, 62 bataillons sont arrivés à Rodosto, venant des ports asiatiques. Il y a en ce moment dans cette place 60,000 hommes et 200 canons.

Le correspondant du *Times*, à Athènes, dit que l'on craint une marche en avant des troupes turques vers la frontière.

**A Constantinople**

Constantinople, 16 mars.

On confirme la nouvelle que des troubles se sont produits entre Turcs et Arméniens à Guemerech, près de Césarée, vilayet de Sivas, mais les détails manquent.

On complète l'armement et l'approvisionnement des navires de guerre. L'Amirauté continue en Europe ses commandes de canons à tir rapide pour la flotte.

Cependant, on persiste à espérer qu'une solution pacifique interviendra.

Le sultan a fait envoyer aux nécessiteux musulmans crétois mille sacs de farine. La moitié de la dépense de cet envoi a été mis sur le compte de la liste civile. Le sultan a, en outre, ordonné la formation d'une Commission de secours pour les réfugiés.

On espère que le gouvernement ottoman ajournera la décision relative au bérat concernant les évêques de Macédoine, pour éviter des complications dans les circonstances actuelles.

**En Bulgarie**

Les Bulgares continuent secrètement leurs préparatifs militaires pour être prêts à toute éventualité.

**A Toulon**

Toulon, 16 mars.

Comme conséquence des débats d'hier à la Chambre, le ministre de la marine vient de donner ordre à l'escadre active de surseoir à son départ pour les côtes d'Algérie, que l'on préparait pour le 23 courant.

Le croiseur cuirassé *Latouche-Tréville*, de l'escadre de réserve, a reçu l'ordre, hier, à être prêt à appareiller, au premier signal, pour la Crète.

Ce croiseur, qui faisait autrefois partie de l'Ecole supérieure de guerre, est commandé par le capitaine de vaisseau Jauréguiberry.

Il embarque quatre cents hommes d'équipage et des hommes pour compléter les effectifs des navires en ce moment dans le Levant.

Depuis hier soir il complète son charbon. Toutes les munitions de guerre sont à bord.

**Départ de troupes pour la Canée**

Toulon, 17 mars.

Conformément aux ordres adressés aux autorités maritimes, par le ministre de la marine, 600 hommes d'infanterie de marine, constituant le 2<sup>e</sup> bataillon du 8<sup>e</sup> régiment, sous les ordres du commandant d'Estelle, viennent d'être désignés pour partir en Crète.

Le croiseur *Latouche-Tréville* a emporté mardi soir 150 hommes. Les autres partiront sur un navire affrété qui arrivera mercredi de Marseille.

**Les intentions du roi Georges**

On télégraphie d'Athènes :

On affirme à nouveau que le roi Georges a fait connaître sa volonté formelle de partir pour la frontière et de se mettre à la tête de l'armée, cela, dès le premier acte d'hostilité des puissances.

On télégraphie de Larissa :

Le bruit court qu'un millier d'insurgés auraient pénétré en Macédoine.

**Les Allemands en Grèce**

La *Gazette de Cologne* annonce que la situation des Allemands qui résident en Grèce devient très difficile.

Le *Berliner Tageblatt* cite le nom de quelques membres de l'institut archéologique allemand qui ont déjà fait partir leurs familles en Italie et en Allemagne, parce que leur vie est menacée. Même les commissaires de place, refusent de porter les objets destinés aux « Germanicos ».

Il n'y a plus moyen, pour les familles allemandes, d'avoir des domestiques. La nuit on tire des coups de feu devant les maisons habitées par les Allemands.

**Ordre de faire feu**

On télégraphie d'Athènes au *Times* :

Ordre a été donné à la flotte grecque du golfe d'Ambracie de tirer sur les navires turcs qui généraient les pêcheurs grecs.

Le correspondant du *Standard* à Athènes dit que les troupes grecques de la frontière de Macédoine sont très éprouvées par le froid.

**Terrible explosion**

Une dépêche de la Canée annonce qu'une terrible explosion s'est produite à bord du cuirassé russe *Sissoï-Veliki*, pendant les exercices de tir.

La culasse d'un canon a fait explosion, tuant 2 officiers et 15 hommes, et blessant 20 hommes et 1 officier.

Une dépêche de la Canée au *Standard*, dit que plusieurs marins blessés dans l'explosion le sont mortellement.

L'échange de télégrammes suivant a eu lieu entre M. Félix Faure, président de la République, et S. M. Nicolas II, empereur de Russie :

Paris, 16 mars.

A Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies à Saint-Petersbourg

Je prie Votre Majesté d'accepter l'expression des sentiments douloureux que me cause la nouvelle de l'accident arrivé à bord du *Sissoï-Veliki*, ainsi que l'assurance de ma vive sympathie pour les braves officiers et matelots de la marine russe.

FÉLIX FAURE.

« Tsarkoïé-Selo, 16 mars.

A Monsieur le Président de la République à Paris

Je suis bien touché des sentiments de vive sympathie que vous avez exprimés pour la marine russe dans cet accident déplorable à bord du *Sissoï-Veliki*.

NICOLAS.

Hier, dès que le terrible accident du *Sissoï-Veliki* fut connu à Paris, le vice-amiral Besnard adressa au vice-amiral Tyrtow, ministre de la marine russe, l'expression de la douloureuse sympathie des officiers et matelots français.

Hier soir, le vice-amiral Tyrtow répondait en ces termes :

« Petersbourg, 16 mars, 5 h. 17 soir.

• Ministre de la marine, Paris.

• Les marins russes, cruellement affligés par l'accident meurtrier du *Sissoï-Veliki*, prient Votre Excellence d'agréer et de transmettre aux officiers et matelots de la marine française l'expression de leur profonde reconnaissance, pour le témoignage si cordial de condoléances et de sympathie des marins français. »

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Nominations**

Par arrêté ministériel du 9 mars, M. le docteur Penel, de Prayssac, est nommé sous-inspecteur des enfants assistés du Doubs.

Par décision de M. le directeur général de l'enregistrement, M. Cazeaux receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Lalbenque, 5<sup>e</sup> classe, est nommé receveur à Pierrefitte (Meuse), 4<sup>e</sup> classe.

Notre compatriote, M. Alfred Grangié, lieutenant au 91<sup>e</sup> de ligne, à Mézières, vient d'être promu capitaine au même régiment.

**Ecole militaire d'artillerie**

M. de Battisti, fils du commandant du bureau de recrutement de notre ville, élève sortant de l'école militaire d'artillerie est promu sous-lieutenant et affecté au 12<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied.

**Inspection d'infanterie**

Le général Duprat de Laroquette, commandant la 65<sup>e</sup> brigade d'infanterie, a passé mardi et mercredi l'inspection du 7<sup>e</sup> d'infanterie.

A la suite de cette inspection, les troupes ont défilé en très bon ordre, sur la place Thiers, devant le général.

**A la Poste**

M. Birou, facteur de ville n° 2, est nom-

mé facteur chef, en remplacement de M. Dajeau, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Ruamps, facteur de ville n° 6, est nommé facteur de ville n° 2.

M. Chavaroche, facteur rural n° 2, est nommé facteur de ville n° 6.

**Société des vétérans des armées de terre et de Mer 1870-1871**

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RETRAITES

Réunion le dimanche 21 mars à 2 h. du soir à la Mairie de Cahors.

**Ordre du jour**

1<sup>o</sup> But de la réunion ; 2<sup>o</sup> lecture des statuts ; 3<sup>o</sup> Inscription des adhérents.

Nota. — Tous les anciens militaires de terre et de mer sont priés de ne pas manquer à cette réunion.

Le sociétaire vétéran délégué, A. BOURDELLES.

**Procès en diffamation**

Aujourd'hui est venu, devant le tribunal correctionnel de Cahors, le procès en diffamation intenté par M. l'abbé Magne, conseiller municipal, au *Rappel socialiste*.

Après la plaidoirie de M<sup>e</sup> Pagès-du-Port pour M. Magne, la parole est donnée à M. Dupas, gérant du *Rappel socialiste*, qui présente lui-même sa défense.

Le tribunal, après avoir délibéré, condamne Dupas à 2 mois de prison et à l'insertion du jugement dans deux journaux.

**Gourdon**

Un vol d'un chêne truffier, estimé 200 fr., a été commis au préjudice du sieur Adrien Labrunie, cultivateur à Strenquels.

La gendarmerie de Vayrac a ouvert une enquête.

Un vol de truffes a été aussi commis au préjudice du sieur Baptiste Marcouly, propriétaire à Soulomés.

**Concours de cassage et dénoisillage de noix**

Favorisé par un beau temps, le concours de cassage et de dénoisillage des noix, qui a eu lieu dimanche, a fort bien réussi.

Il a eu lieu sous le préau de l'école communale laïque de garçons.

Une cinquantaine d'ouvrières y ont pris part.

Un photographe a pris une vue d'ensemble de toutes les ouvrières installées à leur table de travail avant de commencer l'ouvrage.

A sept heures du soir, un banquet populaire a réuni toutes les concurrentes à la même table.

Après le banquet, un bal a eu lieu dans la grande salle de la mairie.

**Deux hommes ensevelis**

A Bourg, canton de Lacapelle-Marival deux propriétaires cultivateurs, MM. Ginste, âgé de trente-deux ans, et Antoine Rigal, âgé de trente-quatre ans, étaient occupés à extraire du sable végétal à la sablière du mas de Lafeuille, quand un éboulement se produisit.

Les deux travailleurs furent ensevelis sous un amas considérable de sable, de terre et de blocs de pierre.

L'alarme fut aussitôt donnée et les voisins s'empressèrent d'accourir sur les lieux et de procéder au déblaiement.

Ginste, qui avait la tête dégagée, eut encore la force d'indiquer que son compagnon Rigal était entièrement recouvert par les décombres.

Après de grands efforts, Gineste fut dégagé vers six heures, mais il avait éprouvé de graves lésions internes, et malgré tous les soins qui lui furent prodigués il mourut vers onze heures du soir après d'atroces souffrances.

Rigal avait dû être asphyxié immédiatement après l'éboulement, car on n'a retiré que son cadavre. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 18 et 21 Mars 1897

De 3 à 4 heures

- |                             |            |
|-----------------------------|------------|
| Allégo militaire            | Sellenick. |
| Le voyage en Chine, ouvert. | Bazin.     |
| Le Roi des Roses, valse     | Wekerlin.  |
| Mascarade, airs de Ballet   | Lacôme.    |
| Coucou et Cricri, polka     | Herzog.    |

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Nous avons le plaisir d'apprendre que dimanche, 21 mars, l'excellente cantatrice, Mlle Victoria Domenici, donnera un concert au théâtre.

Mlle Domenici a créé à Toulouse, au Capitole, Dalila dans *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, en 1892.

Dernièrement, après avoir chanté en Espagne, l'excellente cantatrice a chanté à Tarbes, accompagnée par la musique de l'Ecole d'artillerie. Mardi, elle a chanté à Agen dans un concert au profit des pauvres.

Dimanche, nous aurons le plaisir d'entendre cette cantatrice véritablement étonnante puisqu'elle peut ainsi chanter avec une musique militaire.

Si tous les enfants prennent l'huile de foie de morue avec dégoût, ils acceptent au contraire avec plaisir le *Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie*, qui excite l'appétit, combat les gourmes, le gonflement des glandes du cou, indices certains de la présence d'humeurs nuisibles à la santé.

**Essayer pour apprécier**

C'est là une vérité que tous, tant que nous sommes, nous ne mettons pas suffisamment en pratique, et il arrive que nous passons auprès d'un produit intéressant sans le remarquer.

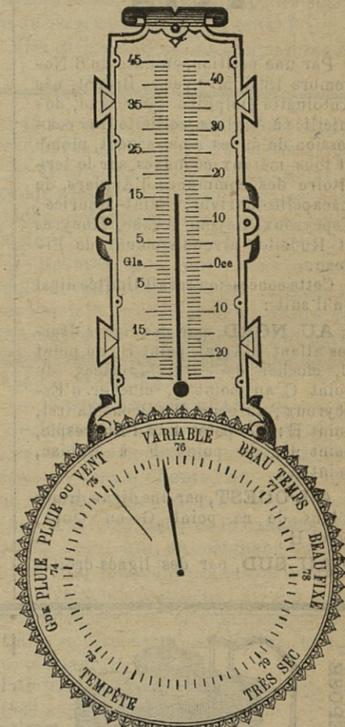
Il ne saurait en être ainsi de la graisse *Equateur* pour voitures, chevaux et engrenages, car le fabricant en ayant mis à la disposition de tous un échantillon pour essai pratique, elle a été bien vite appréciée, reconnue supérieure à toutes les graisses blondes, bleues, vertes ou noires qu'on employait pour le même usage, et elle a si bien fait son chemin qu'aujourd'hui on la trouve partout. Il suffit donc pour se la procurer de la demander chez son fournisseur habituel.

Elle se vend en boîtes métalliques de 1, 2 et 5 kil., et en fûts de toute contenance pour les gros consommateurs. Toutefois, il faut demander la marque *Equateur*, et l'exiger, car les imitations et les contrefaçons sont nombreuses, comme il arrive pour les produits vraiment supérieurs, et il est de l'intérêt de tous de les éviter.

L. LEBRASSEUR, Fabricant, à St-Denis (Seine).

Les théories de Pasteur ont prouvé qu'un grand nombre de maladies avaient une origine microbienne ; tuez ces microbes, vous supprimez la maladie ; cela explique pourquoi le *Sirop phéniqué de Vial*, antiseptique de premier ordre, guérit les rhumes, bronchites, gripes et influenza. Exiger la signature Vial.

Les eaux minérales ferrugineuses naturelles ne contiennent pas de phosphates ; aussi les médecins leur préfèrent-ils le *Phosphate de fer soluble de Leras*, liquide clair comme de l'eau de roche et semblable à une eau minérale naturelle, qui guérit la chlorose, les maux d'estomac, provoque l'appétit et rend au sang appauvri sa coloration vermeille.



**Baro-Thermomètre**

Température minima du jour : 10.  
Id. maxima de la veille : 18.  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

**Bibliographie**

**Pauvre Femme!** le roman dramatique inédit de Gaston Rayssac, est une œuvre forte et vibrante, d'un intérêt poignant, tant par l'intensité des situations dramatiques que par la variété des scènes et des caractères.

C'est une étude à la fois morale et châtiée, vigoureuse et hardie, où l'auteur s'est révélé comme un subtil analyste du cœur féminin. Mais **Pauvre Femme!** plaira surtout comme un roman d'intrigue et d'aventure, où évoluent des personnages qui resteront typiques : Michel Dorbau, le *struggle-for-lifeur*, le broyeur de cœurs et d'existences ; Elise, un suave profil de femme vouée à toutes les aventures et qui subit toutes les misères du sexe faible ; Isidore Savigny, le snob fin de siècle, âme veule et sans énergie pour défendre sa fortune et son honneur ; Aristide Costard, toujours victime de son dévouement et de son zèle ; et les silhouettes tour à tour sombres et joviales de Cloquemet, du père Totus, de Parandouille, de Nini Seringa, et de bien d'autres figures qui grouillent et qui s'agitent autour de l'action principale en des épisodes d'un pittoresque bien venu.

Tous voudront lire et relire ce roman, plein de contrastes captivants, douces larmes et sanglots tragiques.

Paul BALLURIAU donne à la publication une note d'art intense, par ses brillantes compositions gravées sur bois.

Enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, l'éditeur offre *gratuitement* à tous les lecteurs du roman une superbe JEMELLE MARINE garantie, ou bien une MENAGÈRE composée de six couverts et de six cuillers en métal idéal !

**Pauvre Femme!** est en vente chez SCHARWZ éditeur, 9, rue Sainte-Anne, et chez tous les libraires et marchands de journaux, en livraisons illustrées à 10 centimes.

**POLICHINELLE**

C'est bien lui !... Avec son grand chapeau, ses deux petits yeux lançant du feu par la prunelle, avec son nez crochu et son menton en galoche, avec tous ses grelots parfois remplaçant si avantageusement la cervelle, c'est bien lui qui vient mettre à la raison, comme il le dit fort bien lui-même en des strophes joliment tournées :

La raison des gens trop sévères.

Comment cela ? Mon Dieu, c'est bien simple. Polichinelle est devenu journaliste — pour le bon motif, dans l'intention la plus louable — quelque chose comme rédacteur en chef d'un journal hebdomadaire auquel il a bravement donné son nom et qui paraît aujourd'hui même.

Notre nouveau confrère *Polichinelle* est trop malin pour sortir de son domaine. *Polichinelle* doit et veut être le rire, la farce plaisante, la gaieté à jet continu. Mais il veut être essentiellement le bon rire, bien sonore et bien franc, réellement gai, véritablement amusant, parce qu'il naît de la drôlerie imprévue, des situations et du choc des mots par eux-mêmes, sans sous-entendus d'aucune espèce, parce qu'il est sain, parce qu'il est honnête.

Respectueux de toutes les opinions, de toutes les croyances, de toutes les décences, *Polichinelle* veut être, comme il s'empresse de l'annoncer dans son sous-titre, le « Journal humoristique de la famille », celui qui, à la même minute, captive et réjouit également les papas, les mamans, les jeunes gens, les enfants groupés à la même table, éclairée par la lampe tuteurale, bon génie du foyer.

C'est une excellente idée. Après tout, pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, un journal humoristique très convenable, que tout le monde puisse lire sans inconvénient, qu'on puisse en toute sécurité laisser regarder par les petits garçons et par les petites filles ? Ce genre existe à l'étranger. Il est brillamment représenté en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, où il fait les délices de millions de lecteurs. Pourquoi ne réussirait-il pas chez nous où le besoin s'en fait si vivement sentir ?

La France — il faut avoir le courage de le dire en passant — souffre depuis assez longtemps au dehors du vernis que lui donnent certaines excentricités, qui ne correspondent chez nous qu'à une pose, à la pose d'une minorité infime — mais qui nous font le plus grand tort dans l'univers entier, parce que les ennemis de notre influence affectent d'y voir l'expression du goût de toute la nation.

Tout en plaisantant, *Polichinelle* arrive bien à son heure pour accomplir une œuvre des plus utiles, et l'on n'exagère rien en disant une œuvre de la plus haute portée. Il y réussira, on n'en saurait douter, à en juger, par son premier numéro, tout en dessins, pour ainsi dire, qui remplit de tout point son programme. Jamais les grelots légendaires du séculaire farceur n'ont plus allègrement résonné. Comme ils tintent à propos des écyers maladroits, des petits négrillons qui vont en classe, des pièces italiennes qui ne passent pas dans les « automatiques », des cochers de fiacre, des « gâte-sauce », des établissements où l'on donne un coup de fer aux chapeaux hauts-de-forme, du noué au mouchoir, etc., etc. ! Le Rire (texte et dessins) de Michel Zacamoff, le Chat et le Corbeau (sans texte, la vue suffit) de Steinlein, la « bonne friction », avec des histoires telles que « l'Effet d'optique », un « Coup dur », les désopilantes « Aventures de M. Cryptogame » par Topffer, la « Mon-

tre perdue », de Courteline, la « Pipe oubliée », signée Alphonsé Allais, constituent pour l'organe du genre nouveau, qui est le bon, un début fécond en promesses.

Voilà bien le rire sain, vrai, le rire pour tous, le rire « dans la famille ». Avec toutes ses illustrations, tout son esprit, son aspect si pimpant, si coquet, si artistique, *Polichinelle* n'est pas cher. Il donne son numéro de douze pages pour 15 centimes. (Un an, Paris et départements, 8 francs ; étranger (Union postale), 12 francs ; administration et rédaction chez l'éditeur Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris.)

On ne saurait trop féliciter M. Flammarion d'une si honorable et si intelligente initiative. Son entreprise est de celles dont il est inutile de souhaiter le succès, parce qu'il leur est acquis de droit.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

LA

**MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas content de s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.**

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFECTURE DU LOT**

**DEMANDE**

en concession de mines

**AVIS**

Par une pétition, en date du 6 Novembre 1896, M<sup>me</sup> veuve Brunet, née Antoinette Delphine Célébrand, domiciliée à Anglars, sollicite une concession de mines d'or, argent, plomb et tous métaux connexes sur le territoire des communes d'Anglars, de Lacapelle-Marival, Saint-Maurice, Espeyroux, Leyme, Aynac, Ruyres et Rudelle, arrondissement de Figeac.

Cette concession serait limitée ainsi qu'il suit :

**AU NORD**, par des lignes droites allant d'Aujal, point B, au point C, clocher de Saint-Maurice ; du point C au point D, clocher d'Espeyroux ; du point D à Pech-Maurel, point E ; du point E à l'Aubrespic, point F ; du point F à Aubiac, point G ;

**A L'OUEST**, par une ligne droite allant de ce point G au Quié, point H ;

**AU SUD**, par des lignes droites

allant de ce point H au Terral, point I ; du point I au point J, clocher de Lacapelle-Marival ; du point J au point K, intersection du chemin du Bourg à Bouzel et du chemin d'Isserte à Bételle ; du point K au point A, intersection du chemin du Bourg à Bouzel et du chemin de Bresson à St-Céré ;

**A L'EST**, par une ligne droite allant de ce point A au point B, point de départ ;

Les dites limites renfermant une étendue superficielle de trente-sept kilomètres carrés.

La pétitionnaire offre aux propriétaires des terrains sous lesquels les travaux d'extraction s'effectueraient une redevance tréfoncière de dix centimes par mètre cube de minerai livré aux ateliers d'enrichissement et de traitement.

A la demande est annexé un plan, en triple expédition et sur une échelle de 10 millimètres pour 100 mètres de la concession sollicitée.

Le Préfet du département du Lot,

Vu la loi du 21 avril 1810, modifiée par la loi du 27 juillet 1880,

ARRÊTE :

Le présent avis sera affiché pendant deux mois à Cahors, Figeac, Anglars, Lacapelle-Marival, Saint-Maurice, Espeyroux, Leyme, Aynac, Ruyres et Rudelle.

Il sera inséré deux fois, et à un mois d'intervalle, dans les journaux de département et dans le *Journal officiel*.

Il sera publié dans les communes ci-dessus désignées, devant la porte de la maison commune et des églises, à la diligence des maires, à l'issue de l'office, un jour de dimanche, au moins une fois par mois pendant la durée des affiches.

La pétition et les plans sont déposés à la Préfecture, où le public pourra en prendre connaissance pendant la durée de l'enquête, en vue des oppositions et des demandes en concurrence auxquelles la demande actuelle pourrait donner lieu.

Cahors, le 18 février 1897.

P. Le Préfet du Lot,

Le secrétaire général délégué,  
LUCIEN DAUCHEZ.

**CERTIFICAT D'AFFICHE**  
et de publication

Le Maire de la commune de..... certifie :

1<sup>o</sup> Avoir fait afficher le présent avis pendant deux mois consécutifs, du..... au.....

2<sup>o</sup> L'avoir fait publier, tant à la porte de la mairie qu'à celle d'..... église..... à l'issue de l'office les dimanches..... 1897.

Le..... 1897.

**EXPOSITION**

**CAHORS 1881**



**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté de la saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même sur demande.

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

**PAR MILLIONS de plants à la vente**

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés. Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long, 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris Bourisquon × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essai est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique, logé et en vin, franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

**Vient de paraître :**

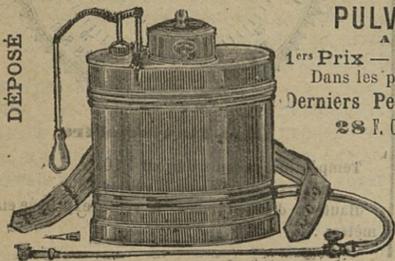
*Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines*. Prix : 3 fr. (franco poste).

5<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Autheur chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

DÉPOSÉ



**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 P. CUIVRE JAUNE — 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes, prière de se faire inscrire au plus tôt.

**RHUM MARTINIQUE**

Grand arôme depuis 50 fr. l'hect., logé franco port. Pour condition et échantil. écrire à l'Union Martiniquaise à Bordeaux. Agents demandés.

Le propriétaire-gérant : LAYTON